

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section sciences médico-sociales, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Sabine CAROTTI
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Vincent CHEVREUX
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANTES

Membres du jury

M. François ALLA
Professeur des universités

Académie de BORDEAUX

M. Olivier AROMATARIO
Personne à compétences particulières

Académie de NANCY-METZ

M. Thierry BOUFFECHOUX
EC. R Professeur agrégé

Académie de NORMANDIE

Mme Françoise JABOT
Personne à compétences particulières

Académie de RENNES

M. Emmanuel JOVELIN
Professeur des universités

Académie de LILLE

M. Yannis KYPRAIOS
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Mme Mélanie MERSEY
Professeure agrégée

Mme Elina NITSCHHELM
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Mme Anna RURKA
Maîtresse de conférences des universités

Académie de POITIERS

Académie d' ORLEANS-TOURS

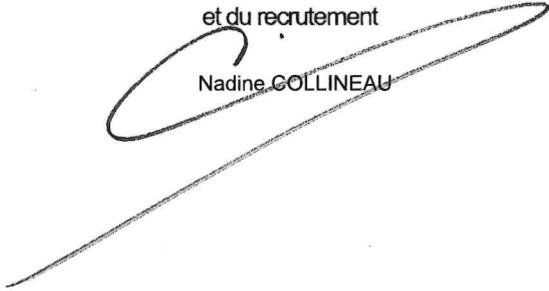
Académie de STRASBOURG

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 10 décembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement


Nadine COLLINEAU